

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA - Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département de Sociologie



Spécialité : Sociologie de la Santé

Niveau : Master II

Support de cours

Stage pratique

Dr. KICHER Idir
Enseignant en Sociologie

2022/ 2023

Cours : Stage pratique

Niveau : Deuxième année Master

Spécialité : Sociologie de la Santé

Unité d'Enseignement : Méthodologique

Type d'enseignement : Présentiel

Chargé du module : Dr. KICHER Idir

Volume Horaire : 45 heures.

Coefficient : 02

Crédit : 04

- Les objectifs de ce module :

1. Énoncer les grandes approches et méthodes scientifiques générales.
2. Indiquer comment cette méthodologie générale peut s'appliquer, selon certaines modalités, aux sciences sociales. Démontrer ses implications au niveau de la validité des résultats, des explications de la réalité et de l'élaboration de généralisations spatio-temporelles.
3. Initier à la recherche *inductive (du particulier au général)* – mode de connaissance fondé sur l'expérience et les faits d'observation (empirisme).

Si ces objectifs sont atteints, vous connaîtrez les fondements de l'activité scientifique et les approches ainsi que les méthodes à suivre durant votre stage pratique. Et vous pourrez entreprendre des recherches originales et en tirer les conclusions possibles.

Dans ce module « stage pratique », nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que l'ensemble des exposés qui apparaissent ici constituent les éléments essentiels à suivre dans l'élaboration d'un travail scientifique en sciences sociales, notamment réussir son stage sur le terrain. Le programme principal de ce module est comme suit :

Programme

- Préambule

I- Les approches scientifiques en Sciences Sociales

I.1. Définition et finalités

I.2. Typologies et techniques

II. Procédures de collecte et de traitement de données

II.1. Observer quoi ?

II.2. Observer sur quoi ?

II.3. Comment observer ?

III. Panorama sur les méthodes de collecte de données les plus courantes

III 1. L'enquête par Questionnaire

III 2. L'enquête par Entretien

III 3. Méthode complémentaire : Analyse de contenu

IV. La méthode biographique

IV.1. L'entretien narratif

IV.2. La stratégie d'analyse des données

IV.3. La démarche de valorisation et d'analyse des récits

V. La coordination entre la théorie et la pratique

V.1. Lier pratique et théorie

V.2. Les bons réflexes pour réussir son stage

V.3. La contenance d'un rapport de stage

VII. Bibliographie

VIII. Annexes

- Préambule :¹

La scientificité effective de la réflexion sociologique dans la réalisation d'une recherche empirique dépend du choix de la méthodologie adéquate quant à l'étude de l'objet de recherche. Cette logique cherche à établir un état de situation pour pouvoir dégager le cadre conceptuel que le chercheur discuterait épistémologiquement dans un champ théorique affirmé précis pour la problématisation de son sujet d'étude, se basant sur une harmonisation des instruments de sa faisabilité.

Si nous entreprenons la démarche énoncée par Gaston Bachelard, d'où « *l'objet vient prendre en nous ses deux dimensions de représentation : conscience de méthode objective et conscience d'exacte application [parce qu'il] ne va pas sans une pensée précise* », en tant que rationalité dans la signification du particularisme ou de la diversité de l'approche méthodologique, qu'elle doit correspondre à une certaine conformité conceptuelle du contexte théorique dans lequel les prévisions empiriques sont à définir ontologiquement. C'est cette réciprocité entre le cognitif et le technique qui nous permet de lier théorie et pratique durant tout le processus de la réalisation de la recherche, tout en créant un fil conducteur entre les différentes étapes de la recherche.

¹ Abdel-Halim BERRETIMA, « *La scientificité de l'empirisme en sociologie* », édition L'Harmattan, Paris, 2019, Pp 11- 12.

Cours 1

I- Les approches scientifiques en Sciences Sociales

I. 1. Définition et Finalités

I. 1. a. Définition de l'approche scientifique :

Désigne la manière d'aborder une question, un sujet en faisant émerger des éléments observables ou quantifiables, de les confronter à des hypothèses, de pouvoir maîtriser la démarche pour éventuellement la reproduire et de pouvoir discuter tous les résultats. ²

I. 1. b. Finalités des approches scientifiques en Sciences Sociales :

- **La finalité descriptive**

Le but de l'enquête consiste à décrire un phénomène avec le plus de précision possible. C'est la voie privilégiée par l'anthropologie descriptive.

Dans ce cas, l'une des méthodes privilégiées est l'enquête ethnographique. L'enquêteur tient un journal ethnographique où il consigne avec le plus de précision ses observations. Pour gagner en objectivité, il peut privilégier les méthodes de comptage: durée, nombre de participants, récurrence des activités durant le phénomène. ³

- **La finalité modélisatrice**

Cette description peut de manière plus élaborée prendre la forme d'une modélisation, d'une organisation ou de comportements par exemple.

La modélisation peut consister à décrire les logiques d'action. Il est possible par exemple d'utiliser des méthodes expérimentales comme le *breaching* (perturbation d'une routine) pour pouvoir mettre à jour l'existence de cette routine. ⁴

² Luc BONNEVILLE et autres, « *Introduction aux méthodes de recherche en communication* », édition Gaëtan Morin, Québec- Canada, 2007, Pp 67- 68.

³ Jean PENEFF, « *Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain. L'exemple des professions de service* », in Sociétés contemporaines n°21, 1995. Les mondes des jeunes. Pp. 119- 138.

⁴ M. AYACHE, H. DUMEZ, « *Le codage dans la recherche qualitative* », in Hal archives ouvertes », Vol. 7, n° 2, 2011, Pp 33- 46.

- **La finalité compréhensive**

L'enquête cherche à comprendre le sens que les acteurs attribuent aux phénomènes, à leurs actions ou à celles des autres. C'est la sociologie compréhensive théorisée par Max Weber.

Dans ce cas, la méthode privilégiée est l'entretien qualitatif. Il peut aller du questionnaire à questions ouvertes à l'entretien clinique, en passant par l'entretien semi-directif.

Afin d'objectiver l'analyse d'un corpus qualitatif (entretiens, textes...), on procède à un codage d'éléments sélectionnés dans le corpus. ⁵

- **La finalité explicative**

Dans l'enquête explicative, il s'agit de pouvoir d'établir l'existence de corrélations entre deux phénomènes et, au-delà, d'essayer de produire des explications. C'est la sociologie explicative théorisée par Emile Durkheim.

La méthode privilégiée est statistique. Elle vise à établir, à partir de questionnaires à questions fermées administrés à un échantillon représentatif ou aléatoire, des informations à partir desquelles il est possible d'établir des statistiques et des corrélations statistiques.

Il est possible d'effectuer une analyse quantitative de données qualitatives (de textes, d'entretiens) à partir de logiciels d'analyse de contenu.

Lorsque ces corrélations apparaissent comme significatives, et pas seulement liées au hasard, d'établir un lien de causalité et d'établir le mécanisme de causalité. ⁶

- **La finalité déconstructionniste**

La finalité déconstructionniste de l'enquête en sciences sociales vise à montrer comment un fait a été socialement construit et ne relève pas d'une essence transhistorique ou d'une réalité naturelle biologique. Elle vise à montrer qu'il s'agit d'un fait social.

Cette visée déconstructionniste peut être établie par des méthodes diverses telles que l'étude historique, l'ethnographie ou l'analyse statistique. ⁷

⁵ Ibid.

⁶ www.ute.umh.ac.be/methodes/partie4.htm

⁷ www.iresmo.jimdofree.com

I. 2. Les types d'approches et leurs techniques appropriées

a. L'approche quantitative :

Les recherches quantitatives visent à recueillir des données observables et quantifiables et reposent essentiellement sur le dénombrement, la quantification, sur la mesure des concepts relatifs au phénomène à l'étude. L'approche quantitative repose sur une démarche de raisonnement déductif (*rationalisme : du général au particulier – mode de connaissance fondé sur les constructions logiques et de schémas conceptuels*), et a pour objectif l'explication d'un phénomène (La structuration d'énoncés et de propositions générales qui seront vérifiés dans un contexte particulier). Le processus de recherche quantitative est caractérisé par : la formulation d'une hypothèse, l'opérationnalisation des concepts, l'identification des variables à mesurer et le choix de l'échantillon.

- Logique :

La théorie prime ;

Le terrain est un champ d'expérimentation

➤ Position du chercheur :

Le chercheur est extérieur au phénomène qu'il étudie, souvent utilisé par les médecins en recherche clinique.⁸

➤ Méthodes quantitatives : répond à la question « combien ? »

- Les données sont les chiffres, les statistiques

- Echantillon large : population concernée importante pour avoir des données représentatives -

- Outil : questionnaire – utilisation d'un logiciel de traitement de données

- Analyse des données : les chiffres ne peuvent parler d'eux-mêmes

- Donne la fréquence d'un phénomène mais ne permet pas de le comprendre

➤ Le vocabulaire des méthodes quantitatives

- **Questionnaire** : Série de questions prédéfinies, sur un thème particulier, que l'on pose à un grand nombre de personnes. Cette méthode permet de produire des données chiffrées sur le phénomène étudié, et d'en proposer une explication à partir de la mise en relation de ces⁹

⁸ Luc BONNEVILLE et autres. Op. Cit. Pp 67- 68.

⁹ F. DE SINGLY, « L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire », Persée, Paris, 1992, p 49.

données. Les questions sont standardisées : ce sont les mêmes questions que l'on pose, dans le même ordre, à toutes les personnes interrogées. Elles peuvent porter sur des renseignements factuels simples (âge, catégorie professionnelle, etc.), sur les pratiques, ou encore sur les représentations, valeurs, croyances des personnes interrogées. Il s'agit le plus souvent de questions fermées.

- **Corrélation** : Relation particulière observée entre deux variables, qui peut être positive ou négative. Une corrélation est positive quand les deux variables évoluent dans le même sens (quand l'une augmente, l'autre augmente) ; elle est négative quand les deux variables évoluent en sens opposé (quand l'une augmente, l'autre diminue). L'existence d'une corrélation peut suggérer l'existence d'un lien de causalité entre les variables, mais la corrélation n'est pas nécessairement synonyme de causalité.

- **Variable dépendante/ indépendante** : Une variable dépendante est une variable que l'on cherche à expliquer, et qui correspond en général au thème de l'enquête (ex. le vote, les pratiques vestimentaires, les loisirs...). Une variable indépendante est une variable explicative, dont on montre qu'elle explique l'évolution de la variable dépendante. En sociologie, les variables indépendantes correspondent souvent à des caractéristiques sociales des individus : sexe, âge, catégorie professionnelle...

- **Echantillon** : sur une population donnée concernée par le thème d'une enquête (ex. tous les électeurs), l'échantillon correspond à la partie de la population sur laquelle va effectivement porter l'enquête (ex 1000 électeurs). L'échantillonnage désigne la procédure par laquelle on constitue l'échantillon à partir de la population de référence. Il peut être aléatoire (on choisit des personnes au hasard parmi la liste de celles composant la population), ou suivre la méthode des quotas, selon laquelle on construit un échantillon représentatif de la population étudiée selon un certain nombre de caractéristiques (sexe, âge, catégorie professionnelle, lieu de résidence...).

- **Questions fermées/ouvertes** : Les questions ouvertes sont des questions auxquelles la personne peut répondre de façon totalement libre. Les questions fermées sont des questions pour lesquelles l'enquêteur propose à la personne interrogée une liste de réponses pré formulées, entre lesquelles la personne doit choisir. Les questions ouvertes permettent ¹⁰

¹⁰ Ibid.

d'obtenir des réponses plus spontanées, plus riches et plus développées ; par contre, elles sont difficiles à exploiter dans l'optique d'un traitement quantitatif. Les questions fermées, qui permettent plus facilement une exploitation quantitative, ont le défaut d'empêcher à la personne interviewée de donner sa réponse spontanée, et de lui proposer des options de réponses qui ne correspondent pas nécessairement à sa situation, auxquelles elle n'aurait pas nécessairement pensé spontanément.

➤ **Techniques utilisées :**

- Questionnaire ;
- Sondage;
- Recensement. ¹¹

¹¹ Ibid.

Cours 2

b. L'approche qualitative

Les recherches qualitatives se caractérisent par leur ouverture sur le monde, leur capacité à décrire un phénomène dans toute sa complexité; leur souplesse; et leur capacité à combiner différentes techniques de collecte de données.

De plus la recherche qualitative repose sur un raisonnement inductif (*Inductive* : du particulier au général) – mode de connaissance fondé sur l'expérience et les faits d'observation) et la démarche de recherche se veut souple et itérative (fréquente, habituel).

Dans le contexte d'une démarche inductive, l'élaboration de la problématique s'effectue dans la formulation itérative (fréquemment) de questions à partir du sens donné à une situation concrète. Cette recherche ne convient pas à tous les sujets de recherche; cependant, elle est particulièrement recommandée lorsque le chercheur souhaite explorer ou approfondir un processus ou un phénomène complexe.¹² (**Ex** : le cas des études anthropologiques notamment l'observation participante).

➤ **Logique :**

Découverte du terrain prime qui sera confronté à des théories existantes

➤ **Position du chercheur :**

Le chercheur fait partie du phénomène qu'il étudie (émotions etc) – utilisé par les IDE seul ou en association avec la méthode quantitative.

➤ **Méthodes qualitatives :** repose sur une grille « qui, pourquoi, où, quand, comment ? »¹³

- Trois types de méthodes de recueils : discours des acteurs (entretiens), leur comportement (observation) et les documents (ex. étude de dossiers)

- Les données sont des « matériaux » qui ont des valeurs de sens

- Récolte spécifiques, de données permettant d'enlever de la subjectivité

¹² Luc BONNEVILLE et autres. Op. Cit. p 154.

¹³ Laurent LETRILLIART et autres, « *Un glossaire d'initiation à la recherche qualitative* », in exercer : la revue française de médecine générale, Volume 20 n° 87, Paris 2009, Pp 3- 4.

- L'analyse se fait sur la catégorisation (en tenant compte du cadre conceptuel)
- Ne permet pas la généralisation

➤ **Le vocabulaire des méthodes qualitatives :**

- **Terrain** : « Mon terrain, c'est... » : le terrain correspond à l'objet d'étude que se donne le chercheur, envisagé dans sa dimension strictement empirique (non problématisé). Cette expression s'emploie surtout dans le cadre d'enquêtes qualitatives. « Faire du terrain », « être sur le terrain », désignent les moments où le chercheur est en contact direct avec son objet d'étude (il est en train de faire des observations ou un entretien).

- **Entretien (sociologique)** : un entretien sociologique est une interaction verbale entre le chercheur et une personne sollicitée par lui, dans l'objectif explicite d'une étude sociologique, sur un thème précis en relation avec cette étude. A la différence du questionnaire, les questions posées par le chercheur sont des questions ouvertes, qui attendent des réponses libres et assez développées de la part de la personne interviewée. Grille (ou guide) d'entretien
La grille d'entretien est la liste des questions que le chercheur souhaite poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes (entre 3 et 5 en général pour un entretien semi-directif).

- **Directivité d'un entretien** : désigne le degré auquel le sociologue impose son rythme à l'entretien. On distingue ainsi trois niveaux de directivité : l'entretien directif, l'entretien non directif, et l'entretien semi-directif :

- Dans un entretien directif, l'enquêteur conduit l'entretien à partir d'une grille standardisée (identique pour toutes les personnes interviewées, et avec un ordre des questions à respecter). La différence avec le questionnaire utilisé dans une enquête quantitative réside dans le fait que les questions sont ouvertes, cependant les réponses attendues sont courtes.
- Dans un entretien non directif, l'enquêteur intervient très peu. Il indique un thème général, que l'enquêté choisit d'explorer à sa guise.
- Dans un entretien semi-directif, l'enquêteur prépare une grille d'entretien (liste de questions à poser) adaptée à son interviewé, mais ne suit pas nécessairement dans¹⁴

¹⁴ Ibid.

l'entretien l'ordre prévu de ses questions. En effet, ses questions doivent s'inscrire dans le fil discursif de l'interviewé, qui est laissé libre de structurer lui-même sa pensée. L'enquêteur pourra être amené à poser, en fonction du discours de l'enquêté, des questions non prévues initialement, et/ou à ne pas poser certaines questions initialement envisagées. L'entretien semi-directif est le plus utilisé en sociologie.

- **Observation** : méthode d'enquête par laquelle le chercheur observe directement, par sa présence sur le « terrain », les phénomènes sociaux qu'il cherche à étudier. Les observations peuvent être ponctuelles, par exemple lorsqu'elles correspondent à l'observation d'un événement précis (ex. une manifestation, une fête, un stade pendant un match de foot). Elles peuvent aussi être de longue durée, et impliquent alors un engagement plus conséquent de la part du chercheur, qui s'installe de façon durable sur son lieu d'observation (ex. enquête de plusieurs années sur un quartier particulier).

- **Grille (ou guide) d'observation** : la grille d'observation est constituée d'une liste d'items que le sociologue se fixe d'observer de façon systématique sur son terrain. Il se donnera en général une première grille très large, qui l'aidera à être attentif à tous les aspects de son terrain, avant de recentrer ses observations sur un aspect particulier, en lien avec une question sociologique particulière. En résultera une nouvelle grille d'observation plus restreinte, mais permettant des observations plus systématiques.

- **Journal de terrain** : issu de la tradition anthropologique, le journal de terrain est un support essentiel de la collecte des données et de la réflexion du chercheur. Ce journal constitue la trace principale du travail d'enquête. C'est là que le chercheur consigne les données collectées à l'issue de chaque séance d'observation. Aux données s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions plus subjectives du chercheur sur son rapport au terrain (auto-analyse).

- **Statut de l'observateur** : on désigne par statut de l'observateur la manière dont l'enquêteur se présente et se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont il est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier :

- Le choix d'une observation à découvert (on se présente en tant que sociologue faisant ¹⁵

¹⁵ Ibid.

une étude sociologique) ou incognito (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).

- Le degré et les modalités de participation : dans l'observation participante, l'enquêteur participe activement à la situation qu'il observe, en adoptant un rôle préexistant dans cette situation : par exemple, se faire embaucher comme stagiaire ou salarié dans un milieu professionnel donné, pour observer ce dernier. L'autre possibilité consiste à faire une observation plus en retrait, en restant un peu à l'écart de la situation observée (ex : quand on observe un entraînement sportif, rester sur le banc de touche plutôt que de participer à l'entraînement comme les autres membres du club).¹⁶

➤ **Techniques utilisées :**

- Analyse documentaire ;
- Groupe de discussion (focus groupe) ;
- Observation;
- Entrevues de recherche.

c. L'approche mixte :

Les recherches mixtes visent la quantification et la qualification d'un phénomène. Elles sont la combinaison entre la recherche quantitative et la recherche qualitative. Dans le cas cette approche, deux populations d'études doivent être ciblées. Une, doit être analysée quantitativement, c'est-à-dire avec un raisonnement déductif. La deuxième qui doit être analysée qualitativement, c'est-à-dire à base d'un raisonnement inductif. Cette approche pour objectif bien cerné et maîtrisé son sujet.

➤ **Techniques utilisées :**

- Questionnaire ;
- Sondage ;
- Analyse documentaire ;
- Groupe de discussion (focus groupe) ;
- Observation ;
- Entrevues de recherche.¹⁷

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Luc BONNEVILLE et autres. Op. Cit. p 170.

Cours 3

II. Procédures de collecte et de traitement des données ¹⁸

- Observer quoi ? (Sujet de recherche, phénomène...)
- Observer sur quoi ? (Le champ d'analyse, et l'échantillon)
- Observer comment ? (Les instruments d'observation et la collecte des données)

II.1. OBSERVER QUOI ?

➤ La définition des données pertinentes

Il n'existe aucune procédure technique permettant de résoudre cette question de manière standardisée, chaque étude est un cas.

Le meilleur et le seul moyen de définir aussi justement que possible les données pertinentes utiles à la recherche empirique, consiste à élaborer un modèle d'analyse aussi clair, précis et explicite que possible.

N.B : Le **modèle d'analyse** est un ensemble structuré et cohérent de concepts et d'hypothèses opérationnels, et logiquement articulés les uns aux autres.

Pour tester ses hypothèses, le chercheur a besoin de données définies par les indicateurs.

N.B : Les indicateurs représentent les variables à dégagées pour la collecte et le traitement des données pertinentes relatives à notre recherche.

Pour s'aider dans cette tâche, on fait appel à son propre jugement et à son bon sens.

¹⁸ Raymond QUIVY, « Manuel de recherche en sciences sociales », 5^{ème} édition Dunod, Paris, 2017, p 205.

II.2. OBSERVER SUR QUI ? ¹⁹

- La délimitation du champ d'analyse ;
- Et la sélection des unités d'observation (l'échantillon).

a. Le champ d'analyse : délimité le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social et surtout dans le temps.

A cet égard deux situations peuvent se présenter : (**Ex** : *Au niveau Micro : lien direct avec le sujet ; et Macro lien indirect avec le sujet*) :

1- Première situation : la recherche porte sur un phénomène ou un événement singulier. **Ex** : *l'analyse du recrutement au sein d'un organisme ou les causes de l'échec d'une conférence nationale. L'objet d'étude est directement concerné (lié) par cet échec (mal exprimé...)*. Dans ce cas, les limites de l'analyse et le chercheur ne rencontrera pas de difficultés particulières. Pour se prémunir des risques de dispersion de l'analyse, il lui faudra tout de même préciser explicitement les limites du champ d'analyse même si elles paraissent évidents :

- Période de temps prise en compte ;
- Zone géographique considérée ;
- Organisations et acteurs sur lesquels l'accent sera mis.

2- Dans la deuxième situation : le chercheur ne met pas l'accent sur des phénomènes singuliers mais sur des processus sociaux de caractère plus ou moins universel (**Ex** : *les causes de l'échec d'une conférence nationale. Etude des causes indirect de cet échec par rapport à (le matériel, l'insalubrité des lieux...)*). Dans ce cas des choix s'imposent et doivent être raisonnés en fonction de plusieurs critères :

- Au premier rang de ces critères : figurent *les hypothèses de recherche elles mêmes* et ce qu'elles dictent au bon sens (la précision pour ne pas se perdre) ;
- Un autre critère dans la pratique : *la marge de manœuvre du chercheur* ; les délais et les ressources dont il dispose (moyens matériel et financiers), les contacts et les informations sur lesquels il peut valablement compter, ses propres aptitudes notamment dans la manipulation des langues étrangères.

¹⁹ Ibid, p 207.

N.B : Quoi qu'il en soit, le champ d'analyse exige d'être clairement circonscrit. Une erreur fréquente chez les débutants consiste à choisir un champ d'analyse trop vaste. Un chercheur débutant sera tenté de travailler sur le sous-développement à partir d'un examen sommaire de diverses données relatives à une dizaine de pays tandis que pour sa part, un chercheur aguerri qui prépare une thèse concentre ses analyses sur une communauté de dimension très réduite dont il étudiera avec soin l'histoire, le fonctionnement politique, les structures sociales et économiques et les représentations culturelles et religieuses. Au total, un travail empirique apporte des éléments fiables de contrôle d'hypothèses s'il se présente lui-même comme un examen approfondi et précis de situations singulières.

b. la sélection des unités d'observation (l'échantillon) :

Le sociologue s'intéresse à l'étude des ensembles sociaux (***Ex :** d'une société globale ou des organisations concrètes dans la société globale*) comme des totalités différentes de la somme de leurs parties (il s'intéresse aux comportements d'ensemble, les structures et les systèmes de relations sociales). Mais même dans ce type de recherches spécifiquement sociologiques, les informations utiles ne peuvent souvent être obtenues qu'auprès des éléments qui constituent l'ensemble. ***Ex :** Pour étudier l'efficacité d'un système de santé public, il faudra analyser toutes les parties prenantes constituent ce système (les fonctionnaires, les praticiens, et surtout les malades au lieu de focaliser son étude sur les hauts cadre voir même les gens du ministère et se contenter de leurs chiffres (les cartes et le dessous des cartes : sur les lignes et entre les lignes), même si ces analyses ne constituent pas en eux mêmes, l'objet de l'analyse.*

Lorsqu'un chercheur a délimité son champ d'étude, trois possibilités s'offrent à lui, soit:

1. Il recueille des données et porte ses analyses sur la totalité de la population couverte par ce champ ;
2. Il étudie un échantillon représentatif de cette population ;
3. Il étudie exclusivement certaines composantes très typiques, bien que non strictement représentatives de cette population. ²⁰

²⁰ Ibid. P 208.

- Première possibilité : étudier la totalité de la population (population mère) ²¹

Cette formule s'impose souvent dans deux situations :

- Lorsque le chercheur analysant des facteurs macro sociaux et étudiant la population en tant que telle n'a des lors pas besoin d'informations précises sur le comportement des unités qui la composent, mais uniquement de données globales disponibles dans les statistiques (*on a accès à une base ou une banque de données d'une population*), (**Ex** : les taux de natalité) ;
- Lorsque la population considérée est très réduite et peut être étudiée entièrement en elle-même.

- Deuxième possibilité : étudier un échantillon représentatif de la population ²²

Cette formule s'impose quand deux (02) conditions sont rassemblées :

- Lorsque la population est trop nombreuse et qu'il faut récolter beaucoup de données pour chaque individu ou unité ;
- Lorsque sur les points qui intéressent le chercheur il est important de recueillir une image globalement conforme à celle qui serait obtenue en interrogeant l'ensemble de la population, bref lorsque se pose un problème de représentativité. (**Ex** : Par quotas) mais ça reste toujours insatisfaisante.

- Troisième possibilité : étudier des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population (Méthode des unités types : Choix raisonné) ²³

Cette formule est sans doute la plus courante. Lorsqu'un chercheur veut étudier par exemple : la manière différenciée dont plusieurs journaux rendent compte de l'actualité économique, la meilleure solution consiste à analyser dans le détail quelques articles de ces différents journaux qui portent sur les mêmes évènements de manière à procéder à des comparaisons significatives. Vouloir étudier tous les articles publiés est impossible et vouloir constituer un échantillon représentatif de l'ensemble des articles de chaque journal n'a guère de sens car les critères de représentativité seraient très partiels et arbitraires. (**Ex** : le cas des études qualitative, dont on prend subjectivement un échantillon sans se soucier de sa représentativité).

²¹ Ibid.

²² Olivier MARTIN, « *L'analyse de données quantitatives* », édition Armand Colin, Paris, 2007, Pp 23- 24.

²³ Nicole BERTHIER, « *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés* », édition Armand Colin, Paris, 2010, Pp 171- 172.

Cours 4

II.3. OBSERVER COMMENT ? ²⁴

Dans ce troisième point il sera d'abord question :

- Des principes d'élaboration des instruments d'observation ;
- Les différentes opérations qui font partie du travail de la phase d'observation ;
- La dernière étape sera consacrée à un panorama des méthodes de collecte les plus courantes.

a. L'élaboration des instruments d'observation

Cette opération ne se présente pas de la même façon selon qu'il s'agit d'une observation directe ou indirecte :

. L'observation directe et l'observation indirecte

- Dans l'observation directe : le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations sans s'adresser aux sujets concernés ; il fait appel à son sens de l'observation.

Ex : *Pour comparer le public du théâtre à celui du cinéma, un chercheur peut compter les gens à la sortie, observé s'ils sont jeunes ou vieux, comment ils sont habillés etc.*

- Dans le cas de l'observation indirecte : le chercheur s'adresse au sujet de l'étude pour obtenir l'information recherchée. En répondant aux questions le sujet intervient dans la production de l'information. Celle-ci n'est pas prélevée directement et est donc moins objective. Elle nécessite l'intervention de la personne qui élabore l'information et l'instrument qui en permet la collecte. **Ex** : *dans ce cas, on interroge le public plus tard avec un questionnaire, guide d'interview...*

b. Les trois opérations de l'observation

. Concevoir l'instrument d'observation

Comme cela a été noté précédemment, la première étape dans la phase d'observation consiste à concevoir un instrument capable de produire toutes les informations adéquates et

²⁴ Ibid. Pp 213- 230.

nécessaires afin de tester les hypothèses. Cet instrument sera souvent mais pas toujours un *questionnaire* ou un *guide d'interview* (le cas de l'observation directe).

Dans ces deux cas, leur mise en œuvre passe souvent par une pré-enquête en complément de la phase exploratoire. Pour que cet instrument donne l'information adéquate, il doit contenir des questions portant sur chacun des indicateurs préalablement retenus et atteindre le meilleur degré de précision dans la formulation de ces questions. Cette précision ne s'obtenant pas du premier coup, il est utile de tester l'instrument d'observation.

. Tester l'instrument d'observation

- Le guide d'interview est le support de l'entretien tenu par l'enquêteur. Il résume la façon dont l'entretien doit être expérimenté. Le degré d'organisation et de structuration du guide dépend de l'objectif recherché par l'enquêteur. Dans ce cas, il s'agit d'amener la personne à se prononcer avec le maximum de liberté sur des questions volontairement ouvertes (élargies) de manière à autoriser le traitement d'aspects plus ou moins connexes, tout en le gardant en ligne de mire et ce, en trouvant le moyen d'y ramener son interlocuteur.

- Par contre, le questionnaire est souvent destiné à la personne interrogée qui le lit et le remplit. Il est donc important que les questions soient claires et précises, c'est-à-dire formulées de telle sorte que tous les sujets interrogés le traitent de la même manière.

Sur un autre plan, il est important de s'informer que le sujet interrogé soit en mesure de répondre (**Ex** : *sait lire et/ ou écrire*) et qu'il ne soit pas enclin à cacher sa réponse).

. Collecter des données

Cette troisième phase correspond à la mise en œuvre de l'instrument d'observation. Elle consiste en la réunification effective des informations auprès des personnes inscrites dans l'échantillon.

- Lorsque l'information recherchée est directement accessible, on procède par observation directe en tenant naturellement compte des indications du guide d'observation : données statistiques, documents écrits ou picturaux. ²⁵

²⁵ Ibid. Pp 231- 233.

- L'observation indirecte doit vaincre la résistance ou l'inertie des personnes ce que ne saurait faire et à priori l'instrument préalablement conçu. Autrement dit il appartient au chercheur de savoir vendre sa marchandise car les cibles ne sont pas théoriquement et mécaniquement hostiles aux échanges auxquels ils sont invités. Aussi il faut éviter d'envoyer un questionnaire par la poste. A moins de la présenter de façon attirante et de toujours l'accompagner d'une lettre de présentation claire, concise et motivante.

- Il est important de définir les méthodes de collecte et les méthodes d'analyse en tenant compte de ses objectifs et hypothèses de travail. Dans cet ordre d'idées, le chercheur doit se préoccuper de savoir si telle question qu'il pose va lui donner l'information et le degré de précision dont il a besoin dans la phase ultérieure. Ou encore à quoi doit servir cette information et comment le chercheur pourra la mesurer et la mettre en relation avec les autres? ²⁶

²⁶ Ibid. p 233.

Cours 5

III. Panorama sur les méthodes de collecte de données les plus courantes

III. 1. L'enquête par questionnaire ²⁷

. Présentation

Elle consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatifs d'une population, une série de questions relatives à leur :

- situation sociale, professionnelle ou familiale ;
- Opinions ;
- Attitude à l'égard d'options ou d'enjeux humains et sociaux ;
- Attentes ;
- Niveau de connaissance (instruction), ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs.

N.B : A la différence du sondage d'opinions, l'enquête par questionnaire vise la vérification d'hypothèses théoriques et l'examen des corrélations que suggèrent ces hypothèses. Compte tenu du grand nombre de personnes concernées et du traitement quantitatif des informations, les réponses aux questions sont pré codées pour conduire les répondants à choisir leurs réponses parmi celles qui leur sont proposées.

. Objectifs à atteindre à partir de l'enquête par questionnaire

On peut citer entre autres objectifs :

- La connaissance d'une population en tant que telle : ses conditions et ses modes de vie, ses comportements, ses valeurs ou ses opinions
- L'analyse d'un phénomène social que l'on pense mieux cerner à partir d'informations portant sur les individus de la population concernée (**Ex :** *impact d'une politique familiale ou de l'introduction de l'informatique dans l'enseignement*).

²⁷ Maurice ANGERS, « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* », 6^{ème} édition CEC, Québec (Canada), 2014, Pp 46- 48.

. Avantages

Elle offre :

- La possibilité de quantifier des données et de procéder à de nombreuses analyses de corrélation ;
- De réaliser l'objectif d'une réelle représentativité de l'ensemble des répondants.

. Les limites et problèmes de cette méthode

Il y a lieu de prévoir :

- La lourdeur et le coût généralement élevé du dispositif (*quand étudie l'ensemble de la Pop.*)
- Le caractère souvent superficiel de certaines réponses empêche d'analyser à fond des phénomènes évolutifs tel que le travail au noir par exemple. Aussi et dans bien des cas, les résultats se présentent bien souvent comme de simples descriptions dépourvues d'éléments de compréhension pénétrante ;
- Le risque d'individualisation des répondants considérés indépendamment de leurs réseaux de relations sociales ;
- La fiabilité du travail peut souffrir d'une formulation peu claire des questions, du manque de confiance entre enquêteur et enquêté, ou simplement de l'inconscience professionnelle des enquêteurs.

. Méthode complémentaire : Moyens de traitement (Logiciels. Ex : SPSS...variables dépendantes est indépendante)

Puisque les données collectées restent brutes et impertinentes, il y a lieu de leur faire subir un traitement quantitatif de manière à comparer les réponses de différentes catégories sociales, et d'analyser les corrélations possibles entre variables. Ces traitements exigent de bonnes dispositions dans l'analyse statistique des données. ²⁸

²⁸ Ibid. Pp 48- 49.

III. 2. L'enquête par entretien ²⁹

. Présentation

- En instaurant un climat d'échange (processus spécifiques de communication et d'interaction humaine), le chercheur évite une trop grande dispersion de son vis à vis et l'aide à accéder à un degré plus profond d'authenticité et de profondeur ;
- Le chercheur s'emploiera à garder en vue ses hypothèses de travail, sans exclure pour autant les développements parallèles susceptibles de les nuancer ou de les corriger (en peut deviner quand notre interlocuteur ment).

. Objectifs pour lesquels la méthode convient particulièrement

On peut citer entre autres objectifs :

- L'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : systèmes de valeur, repères normatifs, interprétations de situations conflictuelles ou non, lectures d'expériences personnelles etc...
- L'analyse d'un problème précis: ses données, les points de vue en présence, ses enjeux, les systèmes de relations, le fonctionnement d'une organisation etc...
- La reconstitution de processus, d'actions, d'expériences ou d'évènements du passé.

. Avantages

Elle offre :

- Une certaine profondeur dans l'analyse des éléments recueillis ;
- Une souplesse du dispositif qui permet de récolter les témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de références : leur langage et leurs catégories mentales.

. Les limites et problèmes de cette méthode

Il y a lieu de prévoir que :

²⁹ Pierre PAILLE, Alex MUCCHIELLI, « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* », 2^{ème} édition Armand Colin, Paris, 2010, Pp 11- 20.

- La trop grande souplesse de la méthode peut dérouter le chercheur qui a besoin d'aiguillonner son interlocuteur ;
- A l'inverse, un autre peut douter de la pertinence d'une souplesse qui autorise la dispersion de l'interlocuteur ;
- La souplesse de la méthode ne signifie pas nécessairement une complète spontanéité de l'interviewé et une totale neutralité du chercheur. Les propos de l'interviewé sont toujours liés à la relation spécifique qui le lie au chercheur et ce dernier ne peut donc les interpréter valablement que s'il les considère comme tels. L'analyse d'un entretien doit donc comprendre une élucidation de ce que les questions du chercheur, la relation d'échange et le cadre de l'entretien induisent dans les propos de son interlocuteur.³⁰

III. 3. Méthode complémentaire : Analyse de contenu ³¹

En sciences sociale, les recherches sont souvent associées à une méthode d'analyse de contenu. En effet, au cours des entretiens, le chercheur s'efforcera de faire surgir le maximum d'éléments d'information et de réflexion qui seront autant de matériaux pour une analyse de contenu.

L'analyse de contenu est un terme générique souvent utilisé pour désigner l'ensemble des méthodes d'analyse de documents. Ici le terme documents renvoie à différentes sources d'information et de communication qui existent déjà) et auxquelles le chercheur peut avoir accès. Il peut s'agir de documents visuels (affiches publicitaires, photographies, films, etc.), de documents écrits (rapports d'activité, journaux, périodiques, etc.) ou de documents sonores (enregistrements radio, musicaux, etc.).

On distingue généralement deux types d'analyse de contenu :

- a** - Les analyses qualitatives, qui visent à saisir la signification sous-jacente du ou des documents ;
- b** - Les analyses quantitatives, qui visent à saisir le contenu manifeste des documents grâce à des techniques de décomposition, de codage, de comptage, de dénombrement, etc.

³⁰ Ibid. p 20.

³¹ Luc BONNEVILLE et autres. Op. Cit. p 100.

Cours 6

IV. La méthode biographique

L'approche biographique est une stratégie de recherche classique en sciences sociales, alors que son usage reste, tout au moins en France, relativement marginal dans les sciences de gestion où la perspective historique se focalise essentiellement à l'histoire des organisations. En se centrant sur les acteurs organisationnels, vus comme ultimes atomes de l'investigation historique.

C'est en réfléchissant à la manière d'appréhender la question de la reconnaissance du savoir autochtone et de rendre compte du potentiel créateur des acteurs sociaux dans l'affirmation de pratiques de gestion du social qui se voudraient le reflet de leur propre « contemporanéité » et réflexivité que nous avons opté pour l'approche biographique. Cette approche se fonde sur la prémisse sociologique que les individus sont tous porteurs d'éléments du système social, et que ces éléments sont lisibles à travers leurs actes et leurs pratiques.

Les avantages de cette approche sont nombreux, du moins en ce qui concerne son application en contexte autochtone. D'abord, elle permet au chercheur d'éviter d'imposer son cadre de référence théorique ou sa propre vision du monde. En effet, le participant a pleine liberté quant au contenu et à la forme que prendra son discours. C'est la personne interrogée qui décide ce qu'elle va livrer et comment elle va le faire. Ainsi, même si cette méthode n'élimine pas totalement la relation de pouvoir entre le chercheur et les participants, elle permet au chercheur dont l'origine culturelle diffère de celle du participant de colliger une somme importante d'informations avec le moins de biais ethnocentriques possible. De plus, l'approche biographique honore à la fois un enseignement traditionnel, celui de l'écoute respectueuse, et la tradition orale des Autochtones dans la transmission de leur savoir. Enfin, en créant un espace où la parole peut émerger, où l'autre peut se raconter et se définir, l'approche biographique reconnaît une légitimité au discours de l'autre, c'est-à-dire qu'elle reconnaît que l'individu possède un savoir, une expertise à partir de laquelle on peut produire une connaissance.³²

³² Philippe PAILOT, « Méthode biographique et entrepreneuriat : Application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale », Revue de l'Entrepreneuriat », in revue de l'entrepreneuriat, Vol. 2, n°1, 2003.

L'approche biographique a également l'avantage d'éviter de décontextualiser les pratiques sociales qui sont étudiées, ce qui permet de tenir compte de la dimension temporelle, c'est-à-dire de l'histoire de la colonisation et de ses répercussions sur la réalité étudiée. C'est à travers la nature intrinsèque du récit de vie comme donnée empirique que la dimension temporelle se réintroduit, qu'on le veuille ou non, au sein de l'analyse sociologique ; le cycle de vie, la mobilité sociale, l'opposition entre tradition et changement ne peuvent plus être figés artificiellement et démontés comme des horloges ; il devient nécessaire de les prendre pour ce qu'ils sont ; des processus sociohistoriques, et de les analyser comme tels.

En somme, l'approche biographique nous semble une méthodologie pertinente et appropriée pour étudier et décrire les pratiques sociales qui se donnent à voir au sein des communautés autochtones. Prendre le pouls à partir d'eux et non de nous, demander aux Autochtones de nous dire ce qu'ils font est sans aucun doute le meilleur moyen, pour un chercheur non autochtone, d'appréhender les logiques d'action qui les animent.

L'approche biographique recouvre une multitude de pratiques, qui relèvent d'une grande variété d'orientations théoriques et qui n'ont parfois pas grand-chose en commun, sinon de raconter la vie d'une personne. Au-delà des champs disciplinaires, on constate, du moins dans les sciences sociales, que l'usage qu'on en fait se décline selon différents cas de figure allant de la notice biographique à l'autobiographie, en passant par le récit de pratique, l'entretien biographique, l'histoire de vie en groupe ou de groupe et l'histoire de vie collective. Différentes typologies ont d'ailleurs été élaborées afin de regrouper ou de distinguer les divers types de récit et leurs usages.³³

Cela dit, l'usage que nous faisons de l'approche biographique dans le cadre de nos projets de recherche correspond davantage à l'idée du récit de pratique, tel que l'a défini Daniel Bertaux, qu'à celle de l'histoire de vie proprement dite. En effet, dans la logique de nos projets de recherche, les participants sont choisis non à titre d'individus, mais plutôt en raison de leur appartenance présumée à une catégorie spécifique d'individus : intervenants sociaux, jeunes mères monoparentales, grands-parents, etc. De sorte que nous allons à la rencontre des groupes d'individus pour qu'ils nous racontent non pas leur vie, mais plutôt³⁴

³³ Christine DELORY-MOMBERGER, « *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* », édition Érès, Paris, 2019, Pp 365- 369.

³⁴ Daniel BERTAUX, « *L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités* », in *Cahiers Internationaux de sociologie*, nouvelle série, vol. 69, histoires de vie et vie sociale, décembre 1980, pp. 197-225.

leur trajectoire personnelle ou professionnelle. Il s'agit de comprendre le mode de construction de l'identité personnelle ou professionnelle ainsi que le mode de construction des logiques d'action qui caractérisent leur pratique quotidienne, telles des pratiques d'entraide, de guérison, d'éducation, d'intervention sociale. Comment compose-t-on avec le fait d'être un intervenant social autochtone ? Une mère monoparentale ? Une grand-mère innue ? Comment s'articulent ces différentes pratiques dans un contexte autochtone ? Une distinction doit toutefois être faite entre l'utilisation du récit de pratique tel que défini par Bertaux et ce que nous choisissons de mettre en œuvre. En effet, nous nous intéressons également aux savoirs qui sous-tendent ces pratiques. Conséquemment, la pratique professionnelle des intervenants sociaux ou la pratique éducative des mères monoparentales, par exemple, sont abordées autant sous l'angle de l'identité à construire que sous l'angle de l'action à mener. Ainsi, nous nous intéressons non seulement à la trajectoire personnelle ou professionnelle des individus, mais aussi à la narration de situations concrètes dans lesquelles ceux-ci sont intervenus afin de mieux comprendre la manière dont s'est déployé et s'est construit leur savoir d'action. Cependant, il ne s'agit pas de solliciter la narration d'un seul événement singulier lié à l'exercice de leur activité, mais de considérer celui-ci comme étant un thème important du schéma d'entrevue.³⁵

IV.1. L'entretien narratif

Un entretien au cours duquel un "chercheur" demande à une personne (sujet de recherche), de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. Dans une approche biographique, les entretiens de type narratif sont construits en partant du principe que le narrateur est considéré comme l'auteur du récit. En effet, selon Bertaux, « le sujet sait qu'on s'adresse à lui non pas en tant que personne privée, mais en tant que porteur d'une expérience sociale spécifique, c'est-à-dire que son expérience n'est pas considérée comme une information qui doit être corroborée, mais comme un savoir en tant que tel. De plus, le fait d'encourager l'interlocuteur à se saisir de la maîtrise de l'entretien constitue également un trait distinctif. Toujours selon cet auteur, « l'une des conditions pour qu'un récit de pratique se développe pleinement, c'est que l'interlocuteur soit saisi par le désir de se raconter et qu'il s'empare lui-même de la conduite de l'entretien ». Cela dit, il ne s'agit pas pour autant d'opter pour une non-directivité.³⁶

³⁵ Ibid.

³⁶ Daniel BERTAUX, Op. Cit.

En effet, selon Guy De Villers, la dynamique interne au narrateur appelle des entretiens qui ne peuvent être que semi-dirigés, mais il précise toutefois que le « guide d'entretien » ne peut être construit comme un questionnaire. De son côté, Bertaux, qui partage cette idée :

Au fil de l'enquête, le sociologue sera amené à être tantôt directif, tantôt non directif ; et c'est essentiellement dans la mesure où il aura une claire conscience de ce qu'il sait déjà et de ce qu'il recherche encore qu'il parviendra à poser les bonnes questions, à relancer ou à se taire à bon escient.

C'est dans cette perspective que nos schémas d'entrevue sont élaborés. Il s'agit d'une liste de questions/thèmes élaborée en lien avec le sujet d'étude. Inspirée par la grille d'entretien de Margalit Cohen-Émerique (1991), nous divisons le schéma en trois grands thèmes :

- Les aspects socioculturels liés à la communauté d'origine ;
- Les événements marquants de la trajectoire de vie personnelle et professionnelle ;
- Ainsi que les éléments descriptifs concernant la pratique quotidienne qui fait l'objet de notre étude.

À chacun de ces thèmes est associée une question principale – D'où je viens ? Qui je suis ? Comment je définis et décris ma pratique ? – ainsi qu'un certain nombre de sous-questions de relance. Bien que nous nous intéressions spécifiquement aux pratiques du quotidien, nous faisons le choix de ne pas délimiter le cadre de notre investigation à celles-ci.³⁷

En effet, nous souhaitons également tenir compte de la place qu'occupent d'autres expériences, telles l'éducation formelle, les expériences antérieures de travail ainsi que celles qui sont liées au parcours de vie. Ce choix nous est apparu essentiel après la lecture de travaux portant sur les savoirs d'expérience, qui font ressortir clairement que les pratiques professionnelles ou les pratiques éducatives ne sont pas guidées uniquement par une base théorique prédéterminée ni seulement par les savoir-faire de la société dominante, mais elles sont aussi fondées sur les connaissances dérivées de l'apprentissage expérientiel et en grande partie par le processus de socialisation.³⁸

³⁷ Guy DE VILLERS, « *L'approche autobiographique : regards anthropologique et épistémologique, et orientations méthodologiques* », in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42-1 | 2011, 25-44.

³⁸ Christiane GUAY et Martin THIBAUT, « *Libérer les mots : pour une utilisation éthique de l'approche biographique en contexte autochtone* », in *Éthique publique*, vol. 14, n° 1, 2012.

Ces différents processus d'apprentissage constituent le lien entre la personne et la culture, et fondent, en fait, l'identité du narrateur. En somme, le schéma d'entrevue se veut un guide souple et évolutif. Il est construit et utilisé de manière à pouvoir soutenir, avec les répondants, une conversation ouverte sur les trois grands thèmes énumérés plus haut. L'objectif poursuivi étant moins de questionner identiquement chacun que d'obtenir le plus d'informations possible. Cependant, afin d'assurer un minimum de cohésion, tous les entretiens sont initiés, de manière générale, à partir des mêmes questions de départ : Qui je suis ? D'où je viens ? Comment je définis et décris ma pratique ? ³⁹

³⁹ Giraud FREDERIQUE et Autres, « *Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie* », in revue *Interrogations*, n°17. L'approche biographique, janvier 2014.

Cours 7

IV.2. La stratégie d'analyse des données

Le choix de la stratégie d'analyse se fait généralement en fonction du type de rapport que l'on souhaite établir avec les participants quant à la production et à l'interprétation du matériau biographique. Gaston Pineau distingue trois modèles différents, selon que le matériau biographique sera analysé, interprété et synthétisé par le chercheur (modèle biographique), par le sujet (modèle autobiographique ou autodidactique) ou sous forme d'une collaboration entre le narrateur et le chercheur (modèle dialectique, aussi appelé de co-investissement issu de l'herméneutique).⁴⁰

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la méthode biographique et qui privilégient des démarches de recherche démocratiques et davantage ancrées dans les milieux de pratique s'inscrivent d'emblée dans ce troisième modèle où narrateur et narrataire opèrent chacun un déplacement à sens inverse vers l'autre, afin de participer activement à la recherche de sens. À première vue, ce modèle de mise en valeur des savoirs implicites contenus dans les récits de pratique semble être le plus compatible avec notre propre posture épistémologique. Toutefois, dans un contexte autochtone, nous croyons qu'il faille opter pour une stratégie différente et nous suggérons plutôt un modèle qui combine des éléments du modèle dialectique et des éléments du modèle biographique. En effet, tout comme dans le modèle dialectique, nous croyons que les opérations d'énonciation du matériau biographique et de production des récits doivent être une œuvre conjointe nécessitant un co-investissement des narrateurs et narrataires. Toutefois, nous sommes d'avis, du moins dans un contexte autochtone, que les narrateurs ne devraient pas être associés à la démarche d'analyse, faite par la suite, sur ces récits. À l'instar des auteurs qui adoptent le modèle dialectique, nous admettons la subjectivité à la fois du narrateur et du chercheur dans la recomposition du savoir, et nous inscrivons le processus de la recherche en porte-à-faux du paradigme scientifique positiviste. Nous partageons également l'idée qu'une démarche de recherche fondée sur des récits de pratique nécessite l'implication des participants et une réciprocité dans le processus de développement de la connaissance.⁴¹

⁴⁰ Gaston PINEAU, « *Le biographique, la réflexivité et les temporalités : articuler langues, cultures et formation* », édition El Harmattan, Paris, 2009, p 27.

⁴¹ Danielle DESMARAIS et Annie GUSEW, « *L'approche biographique et l'approche narrative : contributions à l'intervention sociale* », in nouvelles pratiques sociales, Volume 32, n° 2, automne 2021.

Toutefois, dans le processus même de production de connaissance, nous concevons la connaissance commune et la connaissance sociologique comme des moments distincts. Cette prise de position a, selon nous, le mérite de mettre en évidence la différence entre la production de la connaissance et l'exercice de théorisation propre à toute démarche scientifique. Ainsi, sans nécessairement hiérarchiser les formes de savoir, il importe de reconnaître qu'une démarche d'analyse, même la plus compréhensive, suppose une étape de catégorisation et une codification qui compartimentent la réalité et a pour objectif de la théoriser.

Dans un contexte autochtone, cette prise de position est doublement justifiée. Premièrement, elle reconnaît que le chercheur et les participants poursuivent généralement des objectifs distincts. En effet, ce serait une vue de l'esprit de croire que la motivation des Autochtones à participer à nos recherches passe par le besoin d'une réflexion théorique sur leur parcours de vie personnel et professionnel. En effet, il est peu probable qu'ils soient motivés par un processus de déconstruction/reconstruction de leur parcours de vie, qu'ils acceptent par exemple de le découper en catégories limitées afin de mettre celles-ci en perspective pour ensuite en faire une synthèse. D'autant plus que cette synthèse ne vaut que par la mise en rapport avec l'autre, notamment le chercheur (en l'occurrence non autochtone) qui participe à l'espace de médiation et de validation de la connaissance. En somme, ce serait faire preuve d'ethnocentrisme que de chercher à inclure les Autochtones dans une démarche dont la méthodologie participe d'un modèle issu de la société dominante, modèle auquel ils cherchent habituellement à se soustraire.

Deuxièmement, nous sommes d'avis que le chercheur, du moins le chercheur non autochtone, avec son cadre de référence et son modèle d'analyse, s'inscrit, qu'il le veuille ou non, dans une vision du monde scientifique et occidentale. En effet, toute démarche et technique d'analyse, même compréhensive, suppose une catégorisation et une codification qui continuent d'une certaine manière à compartimenter la réalité. Malgré les précautions prises pour éviter les biais ethnocentriques, il n'en demeure pas moins que les analyses proposées sont toujours articulées par des personnes d'origine culturelle différente de celle des participants. Cela signifie qu'il y a toujours des risques que certains propos soient mal interprétés ou que l'analyse ne rende pas compte des subtilités et de la complexité de la réalité. Bref, les résultats de nos recherches doivent être lus pour ce qu'ils sont : un point de⁴²

⁴² Ibid.

vue de chercheurs sur une réalité sociale et culturelle qui leur est en partie inconnue. La recherche scientifique a donc pour objectif de reconstruire, dans une perspective occidentale, une réalité qui appartient à un autre registre culturel. La recherche contribue de ce fait à la construction de notre vision du monde. Ce sont pour ces raisons que nous n'adoptons pas une stratégie d'analyse purement dialectique. Même si dans ce modèle, le narrateur est celui qui effectue l'essentiel du travail d'analyse et d'interprétation de son propre récit, il n'en reste pas moins, comme le précise Desmarais, « qu'au regard de la production de la connaissance, cela signifie que le sujet-acteur narrateur doit s'adjoindre un autrui dans la production, voire la reconnaissance de cette connaissance, sa validation ».⁴³

Mais comment faire pour que cette recherche contribue aussi à la construction de la vision du monde des sociétés auxquelles appartiennent les collaborateurs autochtones ? Pour y arriver, il faut, à notre avis, s'assurer que ces résultats puissent surtout avoir du sens pour les participants autochtones. Pour cela, il faut comprendre que la richesse du savoir autochtone repose sur la valeur intersubjective de chacune des connaissances et expériences individuelles. La « présentation » des résultats doit donc devenir une mise en valeur de chacun des témoignages recueillis et non pas une synthèse critique des différentes informations collectées. Pour effectuer cette valorisation des résultats, il faut partir du principe que la parole est en soi porteuse de sens, et que c'est ce sens immanent qu'il faut mettre en valeur, et non pas le sens interprété à partir de la théorie. C'est pourquoi nous choisissons, dans nos travaux, de présenter les récits dans leur intégralité. Non seulement cette manière de faire rend-elle justice à l'expérience vécue par les participants, elle évite aussi de les dépouiller injustement de la richesse de leur contenu. Présenter les récits dans leur intégralité nous apparaît aussi éclairant que tout processus de déconstruction et d'analyse que nous pouvons faire comme chercheur. En effet, quelles que soient les catégories créées et quelle que soit la pertinence de l'analyse faite de ces catégories, il n'en reste pas moins que les récits sont avant tout le produit de l'expérience humaine, une expérience si riche et si complexe que seul le recours aux témoignages bruts permet d'en saisir les nombreuses subtilités. Pour que nos recherches ne se limitent pas à des catégories déterminées par le chercheur et qu'elles puissent répondre ainsi à leur visée compréhensive, nous pensons qu'il faut faire un juste retour sur l'expérience vécue par les individus en laissant leur parole intacte.⁴⁴

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Christiane GUAY et Martin THIBAUT. Op. Cit.

Cours 8

IV.3. La démarche de valorisation et d'analyse des récits

L'analyse proprement dite des entretiens présuppose un premier travail de retranscription ainsi qu'un travail de reconstruction. Nos retranscriptions respectent les normes mises de l'avant par la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'approche biographique. En effet, l'exercice de la retranscription respecte le plus fidèlement possible le discours du narrateur, tel un verbatim incluant le moindre détail (les répétitions, les pauses, les silences, les fautes de langage, etc.).

Par la suite, le récit ainsi reconstruit est soumis au narrateur afin de lui permettre de préciser et de compléter, voire de nuancer ses propos qui appartient au narrateur « d'apprécier, à l'écrit, la langue utilisée et voir si certains mots, certaines expressions, qui passaient bien à l'oral produisent encore l'effet souhaité, à l'écrit, traduisent toujours aussi bien ce qu'il souhaite livrer à propos de lui-même et de sa pratique ». Ainsi constitué, le récit devient un document riche en information et accessible à un auditoire potentiel. Cette étape, qui constitue à valoriser le récit, c'est-à-dire à le mettre en valeur plutôt qu'à l'analyser, est importante dans la mesure où, au terme du processus, les participants ont en main un produit issu de leur participation, un manuscrit qui, tout en constituant une œuvre personnelle, pourra éventuellement être publié intégralement et indépendamment du reste de la recherche. D'une part, le récit ainsi reconstitué n'a subi à peu près aucune déconstruction. Il peut, en quelque sorte, être considéré comme un legs, un message à transmettre à ses collègues et aux membres de sa communauté, et à tous ceux et celles qui sont intéressés par la question des pratiques autochtones. D'autre part, le récit, comme nous l'avons expliqué précédemment, constitue en soi un premier niveau d'analyse, tout aussi pertinent que celui du ou des chercheurs.

Il nous semble aussi que le processus de valorisation du récit nécessite de respecter la dynamique qui caractérise le travail de réflexion que l'on porte sur soi-même ou sur sa pratique. Ce regard introspectif, que le récit cherche à traduire, n'est pas immuable. Au contraire, il est fluide, situé et circonstanciel. C'est pourquoi le récit doit rester ouvert, non seulement pendant le processus d'écriture – durant lequel l'auteur du récit peut ajouter ou ⁴⁵

⁴⁵ Ibid.

retrancher ce qu'il souhaite –, mais aussi bien après. Des modifications doivent pouvoir être effectuées à tout moment, même lorsque l'analyse est terminée, même après que les résultats de la recherche ont été publiés. En effet, nous croyons que ces récits doivent avoir leur propre existence, indépendante de l'interprétation scientifique qui en est faite. Ils sont destinés à relater, du propre point de vue de celui qui les a vécues, des expériences individuelles. Or, comme la lecture que chacun jette sur son passé et sur lui-même est contingente du présent qu'il vit, cette lecture, et donc le récit qui en est fait, est en évolution perpétuelle. La recherche, par le truchement de l'analyse, fige le réel, le réduit à l'état d'objet. C'est ce processus de distanciation qui est à base de la science occidentale.

Mais une approche qui veut respecter l'épistémologie autochtone devrait permettre de rendre compte de cette dynamique. Jusqu'à présent, les méthodes de publication ne permettaient pas une telle approche. Cependant, la publication sous forme numérique et la diffusion par l'intermédiaire de sites Web offrent maintenant cette possibilité. Tout comme nous admettons que les résultats de la recherche ne sont « vrais » que tant qu'ils n'ont pas été invalidés, c'est-à-dire qu'ils ne valent que tant et aussi longtemps qu'une nouvelle recherche ne vient les contredire, nous devons admettre que les récits évoluent en fonction du regard de son auteur. Ils sont donc, tout comme les résultats scientifiques, situés et circonstanciels.⁴⁶

Le récit constitue en soi un premier niveau d'analyse, puisqu'il est en lui-même une interprétation du réel, c'est-à-dire une forme de connaissance qui s'inscrit dans l'épistémologie autochtone. Cela dit, ce ou ces récits peuvent ensuite être analysés, tant par le chercheur que par l'auteur même du récit si celui-ci est co-chercheur, collaborateur, partenaire. Dans le cas où l'auteur décide aussi de faire ou de participer à l'analyse, plusieurs formes d'analyse sont envisageables. L'auto-ethnographie semble une approche naturelle, mais d'autres techniques d'analyse culturellement appropriées peuvent aussi être développées. Lorsque le chercheur est allochtone et que l'auteur du récit ne participe pas à la recherche (ni en tant que co-chercheur ni en tant que collaborateur), il devra adopter une approche plus conventionnelle, en s'appuyant sur différentes techniques éprouvées. Toutefois, si le chercheur veut contribuer à ce processus de décolonisation qui nous intéresse depuis le début de ce texte, il ne peut pas adopter n'importe quelle approche.⁴⁷

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Karine RONDEAU, « *L'auto-ethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire* », journal Recherches qualitatives, Vol 30, n° 2, 2011, Pp. 48–70.

Nous privilégions l'analyse compréhensive pour effectuer le travail de formalisation des récits, aussi appelé déconstruction/reconstruction. À cette étape-ci, il s'agit d'examiner le potentiel interprétatif ou plutôt compréhensif contenu dans chacun des récits. Ce travail vise à « rendre apparent [un] modèle qui englobe et organise tout ce qui a été rencontré sur le terrain – et rien que cela ». L'analyse compréhensive ne vise pas à expliquer, c'est-à-dire à ramener l'objet à des causes « mécaniques » ou à un principe inconscient, ni à interpréter, c'est-à-dire à chercher une signification cachée au-delà du sens qu'y mettent les acteurs. L'ambition de notre analyse compréhensive est plus modeste, mais tout aussi rigoureuse. À l'instar d'Olivier Maligne, il s'agit de rendre compte de façon globale et synthétique non pas de ce qu'est la pratique des différents acteurs autochtones (traditionnelle ou pas, authentiquement autochtone ou pas), mais de ce que les individus font et de ce qu'ils disent faire. « Il s'agit donc de comprendre un monde, d'en expliciter la cohérence et la dynamique, mais aussi les tensions, les clivages, les conflits.

En somme, une analyse compréhensive permet de comprendre ce que font les individus et comment ils le font, tout en admettant que ce qu'ils prétendent faire puisse ne pas correspondre fidèlement à ce qu'ils font réellement, mais appartenir néanmoins pleinement à leur pratique. Ainsi, comprendre la réalité des individus « reviendrait donc à pouvoir en donner une description correcte, quoique pas nécessairement complète ». Cela dit, l'analyse n'a pas pour but de reconstruire les parcours personnels ou professionnels des individus pour disséquer leurs multiples réalités sociales, mais bien de reconstruire une pratique spécifique à l'intérieur de ces parcours.⁴⁸

À l'instar de l'analyse de Desgagnés (2005), dans son étude auprès des enseignants, l'analyse dont il est question ici vise à mieux comprendre la conduite des acteurs sociaux à travers leur choix d'action, ce qui les motive, ce qui les influence, notamment les principales sources de connaissances qu'ils mobilisent pour affirmer une pratique originale et singulière. Derrière les conduites des individus, la réalité sociale dont il est question et qui fait l'objet de l'analyse demeure les pratiques quotidiennes des participants, qu'elles soient professionnelles, éducatives ou autres. Par ailleurs, l'analyse est grandement influencée par l'idée de faire valoir la parole des participants. À travers les nombreuses lectures des récits, nous tentons⁴⁹

⁴⁸ Olivier MALIGNE, « *Les nouveaux indiens : une ethnographie du mouvement indianophile* », les presses de l'université de Laval, Québec, 2006. P 61.

⁴⁹ Serge DESGAGNES, « *Récits exemplaires de pratiques enseignante : analyse typologique* », Presses de l'université du Québec, Canada, 2005, p 135.

d'être à l'écoute de leur histoire personnelle ou professionnelle, de leur pratique, des apprentissages « sur le tas » qu'ils ont été amenés à faire, de la perception qu'ils ont de leur rôle, des défis et des enjeux auxquels ils sont confrontés, du rôle et de la place des valeurs culturelles dans leur pratique quotidienne. À travers leur discours, nous tentons de comprendre comment ils justifient la légitimité de leurs actions et de quelle manière ils conjuguent les différentes sources d'influence et de connaissance afin de produire une pratique à leur image.⁵⁰

⁵⁰ Ibid.

Cours 9

V. La coordination entre la théorie et la pratique

V.1. Lier pratique et théorie :

La théorie permet de construire un cadre de références pour l'analyse de la réalité du jeu car la pratique se nourrit de son dialogue avec cet aspect théorique pour mieux répondre aux réalités de l'affrontement. ⁵¹ (Voir figure n° 01 ci-dessous) :

1. Identifier un problème pratique

4. Proposer sa mise en œuvre



2. Identifier la dimension théorique de ce problème (question de recherche)

3. Appliquer les connaissances théoriques acquises pour proposer une solution.

Figure n° 01 : Comment structurer et écrire un bon mémoire de master en sciences en Systèmes d'Information. (Source : www.recommandations_memoiresMSciS.fr)

Toute théorie sur laquelle s'appuie une science doit absolument être mise à l'épreuve de la réalité de façon à pouvoir l'enrichir ou la rejeter, comme l'explique Karl Popper (1965). Ce que les philosophes, comme Bergson (1907/1969), appellent les recoupements et le va-et-vient nécessaire entre la déduction et l'induction, soit la meilleure façon de faire de la recherche. ⁵²

⁵¹ www.journals.openedition.org

⁵² Pierre-André JULIEN, « *Entre théorie et pratique* », in *Revue internationale P.M.E*, Vol 28, n° 3-4, 2015, Pp. 7-13.

Le Boucle OODA du développement de la Science Infirmière en est le meilleur exemple (Voir figure n° 02 ci-dessous) :

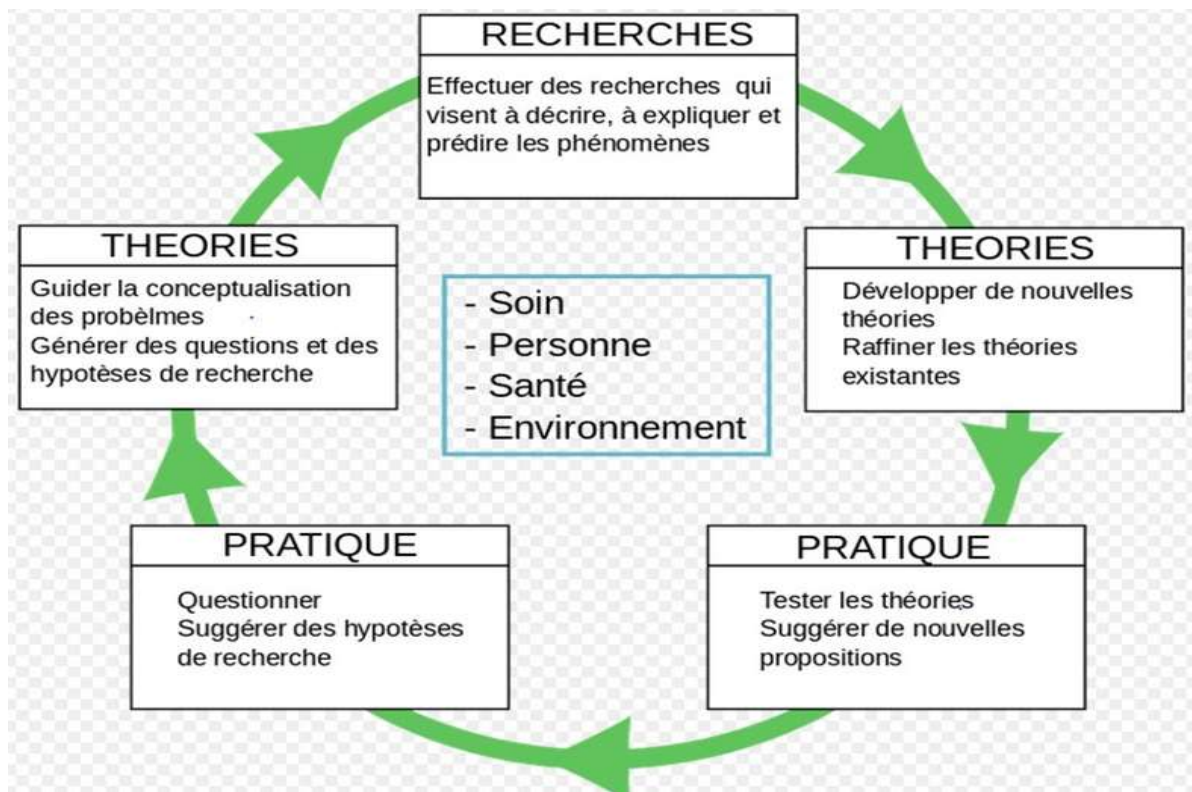


Figure n° 02 : Boucle OODA du développement de la science infirmière. (Source : www.techno-science.net)

Le concept de la boucle OODA (Observe, Orient, Decide, Act) a été inventé en 1960 par le pilote de chasse américain John Boyle (également l'un des pères du chasseur F16). Ce dernier a ainsi modélisé la séquence d'action qui, selon lui, permet de « penser et agir plus vite que l'adversaire » et d'emporter la victoire. Cette approche a depuis été adaptée au monde de l'économie et reprise récemment dans le domaine de la cyber sécurité, en particulier dans le contexte de la réponse à incident. La nature dynamique de la réponse à incident et la présence d'un adversaire à contrer se prête tout à fait à une telle approche.⁵³

De point de vue méthodologique, cette approche peut être adaptée au monde des Sciences Sociales, notamment celui de la Sociologie, en particulier le domaine de la Sociologie de la Santé, et en l'occurrence l'analyse des phénomènes observés et des thématiques définies, en relation avec la spécialité.

⁵³ www.techno-science.net

N.B : D'autres considérations doivent être prise en compte, d'une part, la forme du manuscrit et ce, en essayant d'équilibrer entre les parties : théorique et pratique (Nombre de chapitres, sections...etc). D'autre part, en terme de contenu, essayer de relier ou de résumer les sources utilisées dans la partie théorique avec les synthèses et conclusions dégagées dans la partie pratique pendant et après analyse et interprétation des résultats.

- Le but de cette coordination :

- Une manière de justifier les choix des théories dans la partie théorique (leur utilité) ;
- Créer ce qu'on appelle, un fil conducteur qui relie le cadre théorique avec celui de la pratique de la recherche.

V.2. Les bons réflexes pour réussir son stage ⁵⁴

1. Faire le point sur ses attentes et ses objectifs Transformer ce contact avec le monde du travail en une expérience réussie et un tremplin vers un emploi nécessite d'être préalablement au clair sur vos priorités personnelles et professionnelles.

2. Préparer son arrivée Afin d'être le plus à l'aise possible dès les premiers jours, il est utile de se renseigner sur l'entreprise avant votre arrivée. Le site internet de la société permettra de recueillir le maximum d'informations sur l'histoire, les activités, le secteur et peut être l'organigramme de l'entreprise. Dès que vous le pourrez-vous prenez rendez-vous avec l'entreprise pour convenir d'une rencontre éventuelle pour définir les modalités pratiques, il est de bon ton de présenter son livret de formation (à jours !) et de rencontrer son tuteur de stage à cette occasion.

3. S'adapter à la culture de l'entreprise S'intégrer, c'est d'abord respecter les règles, les codes et les horaires propres à l'entreprise. En clair, conformez-vous aux autres salariés en respectant les codes vestimentaires (costume chemise, tailleur...), les horaires de travail (heure d'arrivée et de départ, temps de pause...) et les usages (déjeuners entre collègues...).

4. Etre courtois et poli en toute circonstance Soyez poli et respectueux avec chaque membre de l'entreprise : du patron au plongeur et non seulement avec votre tuteur de stage.

⁵⁴ Par Raphaël BOUTTER : in www.ent2d.ac-bordeaux.fr

- 5. Rester modeste et humble** Vous êtes jeune et peut-être plus compétent dans quelques domaines (l'informatique par exemple) que certains salariés de l'entreprise. N'adoptez surtout pas un comportement hautain mais profitez-en plutôt pour favoriser les échanges de connaissances.
- 6. Faire preuve d'initiative** Un stagiaire, c'est une fois encore un jeune avec de l'énergie, des idées et des propositions. Essayez de vous débarrasser de cette attitude « scolaire » dont se plaignent souvent les entreprises. Si votre stage manque de contenu, soyez proactif en réclamant des missions ou en proposant votre aide. Mais attention à rester toujours humble ! (épluchages, lavages, nettoyage, taillages, ...)
- 7. Anticiper la rédaction du rapport** Prendre des notes et classer les informations recueillies au fur et à mesure du stage évite au stagiaire de se retrouver dépourvu le moment de la rédaction venu ! il est assez judicieux de demander la carte du restaurant dès votre arrivée et de la lire très attentivement afin de poser des questions lors de votre travail. Les fiches descriptives sont des actions liées à des activités que vous avez menées...
- 8. Faire le bilan** Avant la fin du stage un rendez-vous avec votre tuteur professionnel s'impose. C'est un moment enrichissant où il vous exposera vos points forts et vos points à améliorer. Vous pourrez également en profiter pour lui soumettre votre livret de formation afin de le compléter ou évoquer une prochaine collaboration...
- 9. Garder le contact** Que vous ayez apprécié ou non votre stage, quittez votre entreprise d'accueil en bons termes. Chaque stage est l'occasion d'étoffer votre carnet d'adresses professionnel avec les noms, fonctions, numéros et adresses électroniques de vos ex-collègues. N'hésitez pas à leur écrire régulièrement pour donner de vos nouvelles (vœux, obtention de diplôme...).
- 10. Valoriser votre stage** ne résumez pas simplement votre stage à quelques lignes de plus sur votre CV. Mettez en avant les compétences et connaissances (d'un travail dans une partie, d'une fonction...) acquises susceptibles d'intéresser votre futur recruteur.⁵⁵

⁵⁵ Ibid.

Cours 10

V.3. La contenance d'un rapport de stage

❖ Page de garde du rapport de stage :

Cette page doit contenir :

- Nom, prénom de l'étudiant ;
- Intitulé de votre stage ;
- Dates / période du stage ;
- Nom + logo de l'entreprise ;
- Nom + logo de votre université ;
- Les noms de vos maîtres de stage (sur le terrain de stage et enseignant chargé de suivi).

❖ Sommaire (ou table des matières) :

Il s'agit du plan de votre rapport. Attention les lecteurs les plus pressés ne liront que cette page et la conclusion. Choisissez avec précision les termes de vos titres pour que très rapidement la structure et le contenu de votre rapport soient identifiables.

En lisant votre plan, il est déjà possible aux enseignants de juger votre travail ; il traduit la problématique que vous allez développer, c'est-à-dire votre analyse de situation.

Numérotez les parties, sections, paragraphes afin d'obtenir une bonne lisibilité. Indiquez la pagination dans le plan

❖ Remerciements :

Les remerciements du rapport de stage sont généralement destinés à votre maître de stage et à une ou deux autres personnes ayant joué un rôle important dans votre stage. Citez le nom, le poste de chaque personne et la justification de votre remerciement.

❖ Introduction :

Présentez ainsi de manière très globale l'entreprise et les missions de votre stage.⁵⁶

⁵⁶ Méthodologie du rapport de stage in : www.cdg27.fr

❖ Développement :**1- L'entreprise et son secteur d'activité :**

- Le secteur d'activité
- Historique
- Organisation.

2- Mon stage :

- Objectifs (avec précision du sujet)
- Déroulement du stage (travaux effectués, participation à des activités, personnes rencontrées...)
- Résultats obtenus
- Difficultés rencontrées.

3- Le bilan :

- Appréciation du stage
- Productivité (facultatif)
- Gestion du temps
- Apport du stage.

❖ Conclusion :

Elle précise votre point de vue personnel : confiance, assurance. Et point de vue professionnel : choix d'orientation...etc, par rapport à ce que le stage vous a apporté.

❖ Annexes/ Bibliographie.⁵⁷

⁵⁷ Ibid.

VI. Bibliographie

- Ouvrages :

- ANGERS Maurice, « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* », 6eme édition CEC, Québec (Canada), 2014.
- BERRETIMA Abdel-Halim, « *La scientificité de l'empirisme en sociologie* », édition L'Harmattan, Paris, 2019.
- BERTHIER Nicole, « *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés* », édition Armand Colin, Paris, 2010.
- BONNEVILLE Luc et autres, « *Introduction aux méthodes de recherche en communication* », édition Gaëtan Morin, Québec- Canada, 2007.
- DE SINGLY F., « *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire* », Persée, Paris, 1992.
- MARTIN Olivier, « *L'analyse de données quantitatives* », édition Armand Colin, Paris, 2007.
- PAILLE Pierre, MUCCHIELLI Alex, « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* », 2^{eme} édition Armand Colin, Paris, 2010.
- PINEAU Gaston, « *Le biographique, la réflexivité et les temporalités : articuler langues, cultures et formation* », édition El Harmattan, Paris, 2009.
- QUIVY Raymond, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », 5eme édition Dunod, Paris, 2017.

- Articles :

- AYACHE M., DUMEZ H., « *Le codage dans la recherche qualitative* », in Hal archives ouvertes », Vol. 7, n° 2, 2011.
- BERTAUX Daniel, « *L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités* », in Cahiers Internationaux de sociologie, nouvelle série, vol. 69, histoires de vie et vie sociale, décembre 1980.

- DE VILLERS Guy, « *L'approche autobiographique : regards anthropologique et épistémologique, et orientations méthodologiques* », in Recherches sociologiques et anthropologiques, 42-1 | 2011.
- DELORY-MOMBERGER Christine, « *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* », édition Érès, Paris, 2019.
- DESMARAIS Danielle et GUSEW Annie, « *L'approche biographique et l'approche narrative : contributions à l'intervention sociale* », in nouvelles pratiques sociales, Volume 32, n° 2, automne 2021.
- DESGAGNES Serge, « *Récits exemplaires de pratiques enseignante : analyse typologique* », Presses de l'université du Québec, Canada, 2005.
- FREDERIQUE Giraud et Autres, « *Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie* », in revue Interrogations, n°17. L'approche biographique, janvier 2014.
- GUAY Christiane et THIBAUT Martin, « *Libérer les mots : pour une utilisation éthique de l'approche biographique en contexte autochtone* », in Éthique publique, vol. 14, n°1, 2012.
- JULIEN Pierre-André, « *Entre théorie et pratique* », in Revue internationale P.M.E, Vol 28, n° 3-4, 2015.
- LETRILLIART Laurent et autres, « *Un glossaire d'initiation à la recherche qualitative* », in exercer : la revue française de médecine générale, Volume 20 n° 87, Paris 2009.
- PAILOT Philippe, « *Méthode biographique et entrepreneuriat : Application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale* », in revue de l'entrepreneuriat, vol. 2, n°1, 2003.
- PENEFF Jean, « *Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain. L'exemple des professions de service* », in Sociétés contemporaines n°21, 1995.
- MALIGNE Olivier, « *Les nouveaux indiens : une ethnographie du mouvement indianophile* », les presses de l'université de Laval, Québec, 2006.
- RONDEAU Karine, « *L'auto-ethnographie : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire* », journal Recherches qualitatives, Vol 30, n° 2, 2011.

- Webographie :

- www.ute.umh.ac.be/methodes/partie4.htm
- www.iresmo.jimdofree.com

- www.journals.openedition.org
- www.techno-science.net
- www.ent2d.ac-bordeaux.fr
- www.cdg27.fr

VII. Annexes

السداسي:3

اسم الوحدة : وحدة التعليم المنهجية

اسم المادة: تربص ميداني

الرصيد:4

المعامل:2

اهداف التعليم: (ذكر ما يفترض على الطالب اكتسابه من مؤهلات بعد نجاحه في هذه المادة، في ثلاثة أسطر على الأكثر)

المعارف المسبقة المطلوبة : (وصف تفصيلي للمعرف المطلوبة والتي تمكن الطالب من مواصلة هذا التعليم، سطرين على الأكثر).

محتوى المادة: (إجبارية تحديد المحتوى المفصل لكل مادة مع الإشارة إلى العمل الشخصي للطلاب)
-التقنيات الكيفية في البحث الميداني
-كيف يتم جمع و استعمال المعلومات
-التنسيق بين النظرية و الميدان

طريقة التقييم: مراقبة مستمرة وامتحان.

المراجع: (كتب، ومطبوعات ، مواقع انترنت، إلخ)

- BALAN, Jorge ; JELIN, Elizabeth, "La structure sociale dans la biographie personnelle" (texte traduit de l'espagnol par Daniel Bertaux), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 269-289.
- BERTAUX, Daniel, "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 197-225.
- BERTAUX, Daniel, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris : Rapport de recherche au CORDES, convention 1971, n° 23, 1976, 111 p.
- BOURDIEU, Pierre, "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63, juin 1986, pp. 69-72.
- FERRAROTTI, Franco, "Les biographies comme instrument analytique et interprétatif", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 227-248.
- PARK, Robert E., "Suggestion for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment", in : PARK, Robert ; BURGESS, E. ; MCKENZIE, R., *The City*, Chicago : University of Chicago Press [1925], 1984, pp. 1-46.
- PLATT, John, The Development of the "Participant observation", *Method in Sociology : origin Myth and History*, *Journal of the History of the Behavior Sciences*, n° 19, October 1983, pp. 379-393.
- THOMPSON, Paul, "Des récits de vie à l'analyse du changement social" (texte traduit de l'anglais par Daniel Bertaux), *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, nouvelle série 20^e année, juillet-décembre 1980, pp. 249-268.